

Académies Erasmus+ des enseignants : un second appel à projets lancé, 11 lauréats déjà financés, dont 2 Français

Dans le cadre de la mise en place de l'espace européen de l'éducation, la Commission européenne prévoit la création de 25 Académies Erasmus+ des enseignants à travers l'Europe d'ici 2025.

Associant des acteurs européens reconnus pour leur rôle dans la formation initiale et continue des enseignants, ces Académies visent à donner une dimension européenne et internationale à la formation des professeurs. Elles contribueront à construire des réseaux éducatifs au niveau européen et à renforcer la mobilité européenne des professeurs et futurs professeurs.

Pour le premier appel à propositions pilote mené en 2021, onze Académies Erasmus+ des enseignants ont été sélectionnées par la Commission européenne (sur cinquante-six candidatures). Deux projets sont portés par des organismes français :

- UNI-TACADEMY, porté par l'Inspé d'Aix-Marseille Université, en partenariat avec l'Université nationale et Capodistrienne d'Athènes (Grèce), l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), l'Université Sapienza de Rome (Italie) et l'Université Eberhard Karls de Tübingen (Allemagne).
- ALTA pour « Allophone Teacher Academy » visant notamment à valoriser le plurilinguisme, coordonnée par les rectorats d'académies d'Amiens et Lille avec les Inspé d'Amiens, Lille et Rouen, E-Inspé (Réseau Canopé), l'association Asprill (Université de Paris-Descartes), la Basilicata University Cosenza (Italie), Universidad de Murcia (Espagne), University Veliko Tarnavo (Bulgarie).

L'ensemble des onze projets est à retrouver dans ce [webinaire](#) de la Commission européenne.

Un nouvel appel à propositions ouvre le 15 mars avec un budget de 22,5 millions d'euros, soit la possibilité de financer 16 nouvelles Académies. Chaque Académie est financée par Erasmus+ à hauteur de 1,5 millions d'euros sur trois ans. L'appel sera clôturé le 7 septembre 2022.

LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU EUROPEEN DE PROFESSEURS

Ces Académies Erasmus+ étaient présentées le 3 mars 2022 lors de la conférence « [Vers un parcours européen des professeurs](#) » organisée par le Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et du sport, réunissant décideurs, experts et acteurs de terrain issus de plusieurs Etats membres de l'UE.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation y animait le séminaire de contact entre partenaires européens et participait aux table-rondes, en lien avec les conclusions du rapport de l'eurodéputée Ilana Cicurel (« *Faire de l'École le cœur battant de l'Europe* ») et le Module Europe ajouté aux cursus des Inspé dès 2022.

Qui peut candidater ?

Une académie des enseignants Erasmus+ doit comprendre au moins 3 partenaires à part entière issus d'au moins 3 Etats membres de l'UE et pays tiers associés.

Elle doit impliquer au moins 2 prestataires de formation initiale des enseignants, reconnus au niveau national ; au moins un prestataire de service de développement professionnel continu des enseignants, reconnu au niveau national ; et au moins une école de stage pratique.

Le partenariat peut également inclure, en tant que partenaires à part entière ou partenaires associés, d'autres organisations ayant une expertise pertinente en matière de formation des enseignants ou des organismes définissant les normes, les qualifications ou l'assurance de la qualité pour la formation des enseignants.

Les informations pour candidater sont à retrouver sur le [site de la Commission européenne](#).